



Éditorial

Vision partagée



Émile Pérez

Créer un réseau, c'est avoir le désir de rassembler des hommes et des femmes désirant partager leurs rêves et leurs volontés. Créer FRANCOPOL, c'est aussi concevoir un lieu d'échange et de collaboration entre les services et écoles de police partageant la langue française dans le domaine de la formation.

C'est favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions.

Dans un monde plus que jamais sujet à l'interdépendance, confronté à des dangers communs et à des menaces transnationales, FRANCOPOL est devenu un cadre privilégié de la coopération policière internationale.

Au travers de la formation, il s'agit de développer les compétences des policiers et de les aider notamment à mieux lutter contre les nouvelles tendances criminelles. Ainsi, dans tous les pays, la communauté policière servira encore plus efficacement les citoyens.

Avec le soutien des chefs de police des pays réunis, FRANCOPOL devient, chaque jour davantage, un pôle d'excellence dans le partage équitable et l'émergence de nouvelles tendances, en matière de formation policière, inspirées des meilleures pratiques.

Né d'une idée franco-québécoise, FRANCOPOL a désormais pour ambition de rassembler toutes les institutions policières des pays francophones soucieuses de partager les savoirs de leurs acteurs, d'enrichir par leur diversité leurs partenaires.

Ensemble, nous avons rêvé FRANCOPOL. Ensemble, nous venons d'en faire une réalité. Cet objectif est atteint, il nous faut désormais aller encore plus loin.

Par une ouverture souhaitée vers le Sud, la consolidation du réseau FRANCOPOL permet de renforcer dialogue, innovation au profit de tous, et de favoriser l'enrichissement mutuel pour la recherche de solutions d'avenir face aux problématiques communes de sécurité publique.

Avec vous tous, porteur des valeurs de respect et d'intégrité, FRANCOPOL œuvre ainsi à son niveau, à la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de la Personne.

La création de FRANCOPOL

Le lancement officiel du réseau FRANCOPOL, le réseau international francophone de formation policière, s'est déroulé le 8 septembre 2008 au Musée de la Civilisation à Québec. La cérémonie organisée à cette fin a réuni des représentants provenant d'une cinquantaine de services policiers, d'écoles de police, d'établissements d'enseignement et de recherche. (Suite p. 2-3)



Le sous-ministre de la Sécurité publique du Québec, M. Paul Girard, a fait l'annonce officielle de la création de FRANCOPOL.

Le congrès international



Les 9 et 10 septembre 2008, l'École nationale de police du Québec de Nicolet (Qc, Canada) fut le théâtre du premier congrès du réseau. Placé sous le thème de l'éthique et du discernement dans l'action policière, l'évènement a accueilli environ 200 représentants provenant de la Belgique, du Bénin, du Burkina Faso, du Canada, de la Côte d'Ivoire, de la France, d'Haïti, du Luxembourg, de la Principauté de Monaco, de la Roumanie, du Sénégal, de la Suisse et du Tchad. (Suite p.4).

Présentation au grand amphithéâtre de l'École nationale de police du Québec.

Les citoyens au coeur des préoccupations policières

FRANCOPOL constitue le premier organisme international regroupant les membres de la communauté policière francophone. C'est un vaste réseau de plus de 350 000 policiers, gendarmes et chercheurs permettant de contribuer activement au développement des pratiques policières par le biais de la formation. Ce réseau permet de demeurer ouvert aux enjeux internationaux liés à la sécurité publique, de connaître les innovations du domaine policier, de saisir les opportunités de partenariats et de permettre l'émergence de nouvelles tendances en matière policière pour mieux servir les citoyens.

Sommaire

Le dossier de FRANCOPOL

Présentation du réseau

2

La structure

Présentation des instances décisionnelles

3

L'évènementiel

Quelques interventions particulières lors du congrès international

4 et 5

Police du monde

L'École nationale de police du Québec

6

Focus du mois

L'approche par compétences vue par la Sûreté du Québec

7

Et aussi

Historique des activités, accès au site Internet

8

Des services policiers à l'avant-garde

FRANCOPOPOL est constitué de membres issus des services de police publics, des écoles de police, ainsi que des milieux de recherche et d'enseignement ayant un lien avec la sécurité publique. FRANCOPOPOL se distingue notamment par l'utilisation du français dans le développement et la diffusion d'études et d'outils pédagogiques et didactiques mis en disponibilité gratuitement par les membres.

Le dialogue et la collaboration favorisent l'émergence de solutions innovatrices et le développement de meilleures pratiques. La formation et le perfectionnement sont au cœur de la démarche policière, car la transmission du savoir et de l'expérience donnent des résultats probants. Pour ce faire, le réseau organise et soutient la tenue d'activités telles que : congrès, séminaires, forums de discussion, partages de ressources documentaires, partages de projets de recherche, coopérations techniques et autres.

FRANCOPOPOL est un organisme apolitique dont les membres soutiennent le droit et le développement d'une police démocratique, professionnelle et axée sur le service aux citoyens. FRANCOPOPOL constitue un lieu d'échange qui permet d'améliorer la cohérence des actions en sécurité publique et d'accélérer la modernisation de la fonction policière.

La plate-forme de collaboration en ligne

Les membres du réseau ont accès à une plate-forme de collaboration en ligne servant au partage documentaire, appelée Carrefour FRANCOPOPOL de l'information et du savoir (CFIS). À partir de cette plate-forme sécuritaire accessible en ligne, les membres du réseau retrouveront un ensemble de documents portant sur les enjeux qui préoccupent le milieu policier francophone. La plus-value de cette collection s'appuie notamment sur la mise en disponibilité de précis et plans de cours, de matériel didactique et d'analyses internes aux organisations membres pour consultation gratuite. Constatamment alimentée par les membres du réseau, la collection se veut aussi un moyen pour les experts et chercheurs du réseau de promouvoir leurs travaux et de les enrichir. Par conséquent, le portail permet aux membres de se tenir au fait des derniers développements dans leur champ d'expertise. Ce lieu virtuel de partage, appuyé par l'architecture technologique de l'École nationale de police du Québec, offre plusieurs services à distance, notamment :

- L'accès à une bibliothèque virtuelle spécialisée dans le domaine de la formation policière;
- La consultation de matériel didactique et pédagogique interne fourni par les membres;
- L'accès aux documents électroniques issus des activités de veille et de recherche effectuées par les membres;



- La consultation, sous certaines conditions, des bases de données auxquelles sont abonnés les membres.

Plusieurs autres fonctionnalités sont en développement pour le soutien du réseau.

Historique



Les instigateurs du réseau (gauche à droite)

Claude Levac, secrétaire général de FRANCOPOPOL et directeur des relations internationales et du protocole de la Sûreté du Québec, Émile Pérez, président de FRANCOPOPOL et chef du SCTIP de la Police nationale française, Pierre Saint-Antoine, trésorier de FRANCOPOPOL et directeur des affaires institutionnelles et des communications de l'École nationale de police du Québec.

2002-2005 : Claude Levac de la Sûreté du Québec et Émile Pérez de la Police nationale française lancent l'idée de créer un réseau francophone de formation policière. S'ensuivent alors plusieurs années consacrées à resserrer les liens entre les diverses organisations policières de la Francophonie.

2005-2008 : L'École nationale de police du Québec amorce une réflexion sur l'intérêt de développer un réseau francophone d'écoles de police. En mars 2007, une tournée de consultation organisée par la Sûreté du Québec et l'École nationale de police du Québec est effectuée afin de sonder l'intérêt des partenaires européens. Devant l'enthousiasme suscité par le projet, ils entreprennent, avec la Police nationale française, les démarches visant la création de FRANCOPOPOL. Trois réunions sont ensuite organisées avec les partenaires français, belges, suisses, luxembourgeois et monégasques. Elles permettent de préparer le congrès international et de définir le mode de fonctionnement de FRANCOPOPOL. Aboutissement de cette volonté affirmée de travailler ensemble, FRANCOPOPOL voit officiellement le jour lors de l'assemblée constitutive tenue à Québec le 8 septembre 2008.

Les instances de FRANCOPOL

La structure du réseau est composée d'une Assemblée générale et d'un conseil d'administration appelé Bureau international. Parmi les administrateurs, certains font partie d'un comité de direction représentant les intérêts des membres votants et associés. De plus, un Conseil des Sages présidé par M. Richard Deschesnes, directeur général de la Sûreté du Québec, a été formé. Le siège de FRANCOPOL est situé au sein du quartier général de la Sûreté du Québec à Montréal (Qc) Canada. La permanence du secrétariat est assurée par Mme Renée-Maude Lebrun, conseillère en relations internationales de la Sûreté du Québec. Celle-ci collabore avec Mme Anne Colomb, division des projets et des financements multilatéraux du SCTIP au sein de la Police nationale française.



Bureau international : (gauche à droite) Thierry Dierick, Claude Levac, Marc Proulx, Pierre Ménard, André Mulberger (pour Richard Marangoni), Joseph Schmit (pour Claude Bingen), Renée-Maude Lebrun, Pierre Saint-Antoine, Aldo Rutanni, Vanessa Gay-Para, Émile Pérez, Peter-Martin Meier. Absent : Alain Bauer

Membres fondateurs

- Académie de Police de Savatan (Suisse)
- Collège canadien de police (Canada)
- École nationale de police du Québec (Canada)
- Écoles romandes de police (Suisse)
- Gendarmerie nationale (France)
- Gendarmerie royale du Canada (Canada)
- Institut Provincial de Formation du Hainaut
- Académie de Police Emilien Vaes (Belgique)
- Institut Suisse de Police (Suisse)
- Police fédérale (Belgique)
- Police Grand-Ducale (Luxembourg)
- Police nationale française (France)
- Sûreté du Québec (Canada)
- Sûreté Publique de Monaco (Principauté de Monaco)

Conseil des Sages

École nationale de police du Québec	M. Michel Beaudoin, directeur général
Gendarmerie royale du Canada	Mme Line Carbonneau, commissaire adjointe
Institut Provincial de Formation du Hainaut	M. Marcel Smits, inspecteur général
Organisation internationale de la francophonie	M. Hugo Sada, délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme
Police fédérale belge	M. Fernand Koekelberg, commissaire général
Police nationale française	M. Frédéric Péchenard, directeur général
Sûreté du Québec	M. Richard Deschesnes, directeur général



M. Richard Deschesnes
Directeur général
de la Sûreté du Québec

Q. Qu'est-ce que le Conseil des Sages?

R. FRANCOPOL bénéficie du soutien de dirigeants d'organisations acceptant d'appuyer son fonctionnement par des gestes concrets. Les membres du Conseil des Sages sont les gardiens des grandes priorités du réseau et permettent d'accompagner FRANCOPOL dans son évolution.

Q. Quelles sont les raisons de votre participation à FRANCOPOL?

R. Durant ma carrière, j'ai été en mesure de constater l'importance des relations extérieures lors d'activités policières ayant nécessité l'expertise de partenaires nationaux et internationaux. Les interactions entre experts suscitent l'innovation et enrichissent nos organisations. C'est pourquoi j'invite les organisations œuvrant dans le domaine policier à découvrir les opportunités offertes par FRANCOPOL.

Les actions de FRANCOPOL dans la Francophonie



Pour réaliser ses objectifs, FRANCOPOL peut compter sur la collaboration de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). FRANCOPOL fait partie des réseaux institutionnels de la Francophonie qui permettent de mobiliser et d'arrimer un nombre croissant d'institutions aux valeurs portées par la Francophonie. Le délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme, M. Hugo Sada, a salué l'engagement des organisations qui ont adhéré à FRANCOPOL dont le lancement a eu lieu quelques semaines avant la tenue, à Québec, du XIIe Sommet des Chefs d'État et des Gouvernements francophones. Devant l'importance des enjeux et des besoins en matière de sécurité publique au sein de l'espace francophone, l'OIF se réjouit de l'appui de FRANCOPOL aux pays du Sud.

Le lancement de FRANCOPOL

Les 13 organisations fondatrices ont signé la Déclaration solennelle qui a été dévoilée lors de la cérémonie présidée par le ministre de la Sécurité Publique du Québec en collaboration avec le ministre des Relations internationales du Québec. Lors de la conférence d'ouverture du congrès, M. Réal Jacob, professeur titulaire de management à HEC Montréal, a soutenu sa vision de la gestion des savoirs. « L'avenir des organisations est dans le réseautage. L'esprit *château* n'est plus de mise dans notre société multimédia dominée par la mondialisation ».

Le Congrès international de FRANCOPOL

Michel Beaudoin, directeur de l'École nationale de police du Québec, fut le co-hôte de ce premier congrès portant sur l'éthique et le discernement mettant en évidence les dilemmes auxquels sont confrontés les policiers en situation de crise. La première journée a permis de traiter de l'application de l'éthique et du discernement dans les pratiques policières. La seconde journée portait sur l'intégration de l'éthique dans les programmes de formation policière par l'approche par compétences, l'approche expérientielle et l'évaluation des apprentissages.

D'entrée de jeu, Alain Bauer, criminologue et président du Conseil d'Orientation de l'Observatoire

National de la Délinquance en France a fait une brillante prestation portant sur les défis et les perspectives de la profession policière. « Entre ce qu'on sait, ce qu'on croit et ce qu'on recherche, ce qu'on sait est hélas la plus petite partie de l'ensemble ».

Alain Lacroix, titulaire de la chaire d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, a entretenu l'auditoire sur le discernement au coeur de la formation policière. L'universitaire a ensuite animé un panel présentant la vision de cinq organisations sur les opportunités et les défis versus le discernement et l'éthique. Lors de ce panel, André-Michel Ventre a exposé les pratiques et expériences de la Police Nationale française en matière de déontologie, soulignant que celle-ci doit s'appuyer sur une éthique qui reste difficile à définir et à structurer. M. Lazare Tarpaga de l'École nationale de police de Ouagadougou a fait mention des cours offerts aux policiers en matière de droits de l'Homme.

Thierry Dierick, vice-président Europe de FRANCOPOL, a pour sa part abordé les opportunités et les défis en matière d'approche par compétences. La pédagogue Nathalie Gaethofs de l'Académie provinciale de police Emilien Vaes, a animé un des ateliers axés sur la formation des mentors et les objectifs de stage.

L'éthique et le discernement policier

De façon générale, l'application de normes trop abondantes, désuètes, voire contradictoires, ou simplement, l'absence de normes, suscite souvent des doutes et des interrogations. L'éthique devient alors, par sa référence aux valeurs, l'outil qui permet au policier de prendre les meilleures décisions possibles avec un risque d'erreur minimal. Le discernement - l'intelligence dans l'action permet de voir clair, de choisir la meilleure option dans une situation où les normes font défaut. Les services policiers et écoles de police visent à améliorer l'offre de séances pédagogiques permettant au policier de première ligne de poser les gestes appropriés lors d'une intervention dans une situation professionnelle complexe. Certaines situations peuvent présenter des dilemmes dans lesquels le policier ne peut se fier qu'à lui-même pour décider de la meilleure action à mettre en œuvre. (Jacques Locas, conseiller en éthique, Sûreté du Québec).

Laurent Krügel, coordonnateur des Écoles romandes de Suisse, a souligné l'importance de donner aux policiers des outils leur permettant de percevoir les mœurs et la culture policière et d'adhérer à un catalogue de valeurs propres à l'institution qu'ils vont servir.



M. Alain Bauer, criminologue et président du conseil d'orientation de l'Observatoire national de la délinquance à Paris en conférence d'ouverture portant sur les défis et perspectives de la profession policière.



Lazare Tarpaga, de l'École nationale de police de Ouagadougou au Burkina Faso, a présenté la vision de son organisation en matière d'éthique.



M. Hugo Sada, délégué à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme, M. Paul Girard, sous-ministre de la Sécurité publique du Québec, M. Émile Pérez, chef du SCTIP de la Police nationale française et M. Richard Deschesnes, directeur de la Sûreté du Québec.



Le Musée de la civilisation de Québec a servi de théâtre au lancement officiel de FRANCOPOL.

Marc Alain, Ph.D., et professeur au Département de psychoéducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières a exposé les résultats d'une étude portant sur les opinions et valeurs fermement ancrées chez les policiers. Il relève les changements d'opinion des répondants entre le moment où ils complètent leur formation initiale et après 5 à 6 ans d'embauche dans un service policier.

tions visent à combler environ 390 fonctions types différentes. Un projet de réforme de la formation en utilisant l'approche par compétences a été exposé.

Simon Paré, de la Gendarmerie royale du Canada, Clermont Talbot, de la Sûreté du Québec et Christiane Corneau, du Service de police de la Ville de Montréal ont échangé sur les outils d'apprentissage utilisant les nouvelles technologies. La formation en ligne permet d'offrir un service de qualité et une réaction rapide aux changements de nature opérationnelle et juridique. Cette méthode permet l'accès à une boîte à outils pour préparer une opération et en faire la rétroaction. Ces outils étant coûteux, les partenariats policiers deviennent importants pour atteindre les objectifs de formation.



Jean Miguelite Maximé

réseau, consulter les formations de différentes écoles de police et déterminer ce qui peut le mieux s'appliquer à son institution. Pour lui, il ne fait aucun doute que les organisations policières doivent s'unir pour faire face aux problèmes de criminalité, de sécurité et de terrorisme.

Directeur général adjoint à la gendarmerie et à la police du Sénégal, Abdoulaye Dioum compte bien faire profiter son organisation des découvertes qu'il a pu faire lors du congrès,

qu'il s'agisse des occasions de réseautage ou des contenus des conférences.

Conclusion

« Nous avons, grâce à FRANCOPOL, la possibilité de partager dans la même langue des savoirs autour de concepts qui sont parfois délicats à appréhender. Au cours du congrès nous avons échangé nos visions nationales, locales et nos actions différentes et pourtant nous avons évoqué les mêmes sujets. Cette différence est la richesse de FRANCOPOL. » Émile Pérez

Pour en savoir plus :
Consulter le résumé des données de l'étude sur le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS)
www.francopol.org

Pascal Pittet, Académie de police de Savatan (Suisse) a parlé de l'approche expérientielle par jeux de rôle où les policiers doivent intervenir lors de situations pouvant faire appel au sens éthique, simulées par des comédiens sous la supervision d'un instructeur.

Aldo Rutanni et François Alegre de la Sougeole ont présenté les défis de la Gendarmerie nationale française quant à la formation initiale et continue de près de 20 000 gendarmes annuellement. Ces forma-

La liste des intervenants, le programme, les documents et vidéos du congrès sont disponibles sur le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS) accessible sur www.francopol.org

Jean Miguelite Maximé, directeur des écoles et de la formation permanente de la Police nationale d'Haïti, peut, grâce au



Atelier portant sur l'éthique et les programmes de formation des mentors.



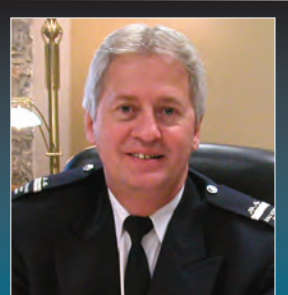
Éric Cobut, Police fédérale belge; André-Michel Ventre, Police nationale française; Pierre-Alain Raemy, Police de Lausanne; Richard Deschesnes, Sûreté du Québec

Réunion du Bureau international à la direction de la Sûreté publique de Monaco



Les membres du Bureau international se sont réunis afin d'adopter le plan d'affaires de FRANCOPOL et le plan d'action pour l'année 2009-2010. Les stratégies financières, les communications, le processus d'adhésion des membres et le développement technologique ont été abordés. De nombreux projets sont en cours de réalisation, notamment en ce qui concerne l'élargissement de l'accès du Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS) à l'ensemble des membres.

L'École nationale de police du Québec en bref



Michel Beaudoin
Directeur général.
École nationale de police du Québec

L'École est un organisme voué à la formation policière, au service des organisations policières québécoises depuis 40 ans. Sa mission est d'offrir la formation initiale des futurs policiers, des policiers enquêteurs et des policiers gestionnaires de même que des cours de perfectionnement professionnel, tout en assurant la pertinence, la qualité et la cohérence des activités relatives à la formation policière.

L'État a conféré à l'École un rôle de leader en matière de formation policière. Pour bien jouer ce rôle, l'École travaille de concert avec ses partenaires du continuum de formation policière que sont les collèges, les corps de police et les universités, dans une approche de formation expérientielle.

Quelles sont les préoccupations de l'École? Elles sont multiples et diverses. Nous venons tout juste de terminer notre planification stratégique pour les trois prochaines années. Globalement, nos efforts porteront sur le maintien et le développement de la professionnalisation de nos poli-

l'année 2008-2009, soutenus par un processus de gestion de projet, avec des échéanciers, des objectifs et des indicateurs de performance. En voici quelques exemples :

Le profil de nos aspirants policiers

Au cours des derniers mois, plusieurs dirigeants de corps de police nous ont exprimé certaines inquiétudes au sujet des recrues nouvellement sorties de l'École : les jeunes policiers veulent moins faire d'heures supplémentaires, ils contestent la chaîne de commandement, ils remettent en question le bien-fondé des décisions de leur patron, leur qualité de vie prime sur la progression de leur carrière et sur les sacrifices à faire pour y arriver.

Une fois ces constats exprimés, les dirigeants nous demandent si l'École sélectionne les bons candi-

lice nord-américains et européens et aussi avec d'autres professions qui sont aux prises avec les mêmes problématiques, comme la médecine.

La conclusion de cette étude conduira à de nouvelles normes d'admission, et contribuera à redéfinir en partie la profession policière.

La révision de notre programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie

Un autre dossier qui nous préoccupe actuellement est la révision en profondeur du programme de formation initiale en patrouille-gendarmerie. Tout comme les autres sociétés, le Québec fait face à des changements sociaux importants qui ont une incidence sur la manière même d'exercer la profession policière au Québec.

Que ce soit en raison des redressements législatifs, de la jurisprudence, des recommandations de commissions, de comités ministériels, de l'apport de nouvelles technologies, du développement des connaissances, des techniques et des méthodes d'intervention, de la progression de la criminalité, des exigences des citoyens et des besoins spécifiques des organisations policières, nous introduisons au fil des ans de nouveaux éléments de formation et en retirons d'autres.

Pour l'ensemble de nos activités, et ce, grâce aux



L'École a entamé une analyse du profil de l'aspirant policier en vue d'établir les facteurs et les caractéristiques qui permettraient d'admettre les candidats les plus aptes à exercer la fonction policière.

ciers pour accéder à la profession policière. Pour répondre à cette question, nous avons d'abord fait une vaste consultation.

300 membres de notre personnel passionné, nous favorisons le travail en partenariat avec notamment des experts de contenu, des gens de terrain, des acteurs nationaux et internationaux du milieu de la sécurité, ce qui facilite les échanges d'expertises.

Un aperçu de nos activités en 2007-2008 :

- Formation de 705 aspirants policiers;
- 1500 inscriptions aux cours reliés aux programmes de formation initiale en enquête et en gestion policière;
- 5000 inscriptions ont été faites dans l'un ou l'autre des cours de perfectionnement professionnel;
- Les formations destinées aux policiers autochtones ont reçu plus de 400 inscriptions.

À titre d'exemple, l'École est représentée dans plus d'une quarantaine de comités externes, groupes de travail spécifiques ou associations en lien direct avec sa mission. Sans compter nos propres instances que sont le conseil d'administration, la Commission de formation et de recherche et le Comité consultatif clients.

ciers, l'intégration de nouvelles clientèles, la mobilisation de notre personnel et une gestion efficace.

Ces orientations globales s'articulent dans près d'une centaine de projets et améliorations pour

Puis, nous avons entamé une analyse du profil de l'aspirant policier en vue d'établir les facteurs et les caractéristiques qui permettraient d'admettre les candidats les plus aptes à exercer la fonction policière. Cette analyse permettra également d'établir une comparaison avec des services de po-

Sur le plan international, l'École est fière d'être membre actif de FRANCOPOL. La venue de ce réseau dans le paysage de la formation policière francophone internationale sera fructueuse pour le développement des nouvelles pratiques de l'ensemble de la communauté policière.

L'approche par compétences au service de la formation continue

L'approche par compétences tire son origine au Québec de la méthode utilisée pour la révision des programmes professionnels au secondaire, puis des programmes techniques au collégial. C'est d'ailleurs cette approche qui a été utilisée dans les années 90 pour la refonte du programme d'études collégiales en techniques policières et celui de la formation initiale en patrouille-gendarmerie à l'École nationale de police du Québec. La Sûreté du Québec y a recours depuis une dizaine d'années en développement de formation continue, plus particulièrement pour les techniques d'intervention policière.

On reconnaît les programmes par compétences par les objectifs et standards qui viennent donner un cadre à la formation. Dans ce cadre se retrouvent l'énoncé de la compétence et la précision de son contexte de réalisation, les éléments de compétences et les indicateurs de performance qui se traduisent généralement par des gestes qualifiés.

À titre d'exemple, la formation continue destinée aux patrouilleurs intitulée « Tireur actif » poursuit l'atteinte de la compétence « Intervenir dans une situation impliquant un tireur actif ». Les éléments de cette compétence sont les suivants : 1. Préparer l'intervention; 2. Exécuter un déploiement rapide; 3. Maîtriser le suspect; 4. Sécuriser les lieux avant de quitter la scène. À la rubrique du « contexte de réalisation » de la compétence, on retrouve, entre autres, l'équipement nécessaire et les aspects législatifs et les directives encadrant une telle intervention. Enfin, pour l'élément de compétence « exécuter un déploiement rapide », les indicateurs de performance sont décrits par les gestes suivants :

- Adoption adéquate du mode de déplacement tactique et réajustement, le cas échéant, selon le déroulement de l'événement;



Suzanne Boucher

Directrice du développement et de la formation, Sûreté du Québec

- Application des techniques de déplacement, selon les modes contact, fouille ou évacuation;
- Communication constante avec les autres équipes policières sur les lieux et autres personnes impliquées au sujet du déroulement de l'intervention;
- Mise en œuvre des opérations de sauvetage et de récupération sécuritaire des victimes, selon le cas.

Les programmes définis par compétences ont transformé les stratégies pédagogiques en favorisant l'action, la résolution de problèmes et le transfert des acquis, tout en permettant à la personne apprenante de développer sa capacité d'adaptation et sa polyvalence. Cette approche est particulièrement pertinente pour former les policiers à intervenir dans diverses situations. Elle permet l'utilisation de la simulation pour favoriser le transfert des acquis ainsi que le recours à plusieurs scénarios gradués en complexité.

Pour en savoir plus :
Consulter le Guide du formateur en emploi de la force de la Sûreté du Québec, 2007 sur le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS)
www.francopol.org



Sous la direction du sergent Claude Bélanger, les agents Michel Chartrand, Dominique Éthier et Martin Lechasseur de la Sûreté du Québec ont simulé une situation de tireur actif lors de la présentation de Jacques Locas sur l'application de l'éthique en emploi de la force du congrès FRANCOPOL.

Références

DUSSAULT, Jean, FILION, Anne, LEFÈBVRE, Jacques (1996). *Esquisse d'un processus de planification pédagogique dans le cadre d'une approche par compétences*. Direction générale de la formation professionnelle et technique, ministère de l'Éducation.

LASNIER, François (2000), *Réussir la formation par compétences*, Éditions Guérin, 485 p.

SÛRETÉ DU QUÉBEC (2008). *Tireur actif*. Programme de formation à l'intention des policiers, 2008.

Services aux membres

Les membres de FRANCOPOP participent activement à l'organisation d'événements, ce qui permet au réseau d'offrir des activités nationales régulièrement, en plus d'organiser un congrès international biennal. Les membres de FRANCOPOP utilisent l'expertise internationale pour développer des outils communs et partager les coûts de recherche et de développement. Outre le partage documentaire en ligne, diverses activités sont suggérées aux membres, telles que :

- La participation à des conférences nationales, des journées d'étude, des ateliers, et des séminaires organisés localement;
- La participation à des activités de coopération technique telles que l'échange de formateurs, les stages, et les groupes de travail;
- La participation à des activités en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie et les réseaux institutionnels de la Francophonie;
- La veille stratégique et la prospective, le partage de résultats de recherche et l'étalonnage des pratiques.

Historique des événements

Septembre 2008

- Lancement du réseau FRANCOPOP et assemblée de constitution le 8 septembre 2008 à Québec (Canada).
- Congrès international à l'École nationale de police du Québec portant sur l'éthique et le discernement dans l'action policière les 9 et 10 septembre 2008 à Nicolet (Canada).

Octobre 2008

- Élaboration du plan d'affaires et du plan stratégique de FRANCOPOP.

Décembre 2008

- Participation de FRANCOPOP à la réunion des réseaux institutionnels de la Francophonie de l'Organisation internationale de la Francophonie le 12 décembre 2008, à Paris.

Février 2009

Réunion du Comité de direction et du Bureau international les 17-18-19 février 2009 à Monaco.

Activités à venir

Projet d'élargissement de l'accès de la plate-forme de collaboration en ligne à l'ensemble des membres de FRANCOPOP en collaboration avec l'Institut de la francophonie numérique. Afin d'entamer les démarches pour le déploiement du portail, une première rencontre de travail regroupant des représentants œuvrant dans des centres de documentation policiers est prévue en mai 2009.

Colloque national à Ottawa (Canada) du 13 au 15 octobre 2009 portant sur *la prestation de services policiers dans une société multiculturelle : réflexion et échanges*. Le Canada compte une population de plus en plus diversifiée dont les différences ethniques, culturelles, religieuses et linguistiques se côtoient chaque jour. Quelles nouvelles approches la profession policière a-t-elle adoptée face à ces défis? Il s'agit d'un premier événement national de FRANCOPOP, où les experts des milieux policiers et universitaires pourront partager leurs perspectives sur les principaux thèmes.

Organisation d'un colloque en Belgique en décembre 2009 portant sur le maintien de l'ordre et les droits de l'Homme

Organisation d'un colloque à Ouagadougou au Burkina Faso portant sur les enfants victimes et témoins d'actes criminels en novembre 2009

Pour plus d'information sur les activités du réseau et ou pour devenir membre, visitez le site www.francopol.org

The screenshot shows the website interface for FRANCOPOP. On the left is a vertical navigation menu with categories: Historique, Direction, Missions, vision, valeurs, Statuts, Stratégies, Liens, and Contactez-nous. Below this is a section for 'Organisations' listing various countries: Afrique (Burkina Faso), Amérique (Canada, Haïti), Europe (Belgique, France, Luxembourg, Principauté de Monaco, Suisse). The main content area features a 'Bienvenue' section with a globe logo and text describing the network's mission. To the right, there is a 'CIS' logo and several photographs showing police officers in uniform. The bottom of the page has a small 'Plus d'images' link.

Siège de FRANCOPOP

1701, rue Parthenais, local E.S.43
Montréal, Québec, H2K 3S7
Canada
Téléphone : + 1 514 596-3220
Télécopieur : + 1 514 590-6885

Comité de rédaction

Éditeur en chef : Émile Pérez, Police nationale française
Directeur de publication : Claude Levac, Sûreté du Québec
Rédactrice en chef : Renée-Maude Lebrun, Sûreté du Québec
Collaboration : Anne Colomb, Police nationale française
Conception : Anne Paradis, École nationale de police du Québec

Pour obtenir une version électronique du bulletin FR@NCOPOP ou pour nous transmettre vos initiatives, vos actions, vos réalisations et adresser vos propositions de textes et photos, veuillez vous adresser à : francopol@francopol.org